

Le Syndicat mixte du SCoT Rhône Provence Baronnies regroupe huit EPCI (177 communes, 234 000 habitants en 2020) du Sud de la Drôme, du Sud Est de l'Ardèche et du Nord Vaucluse. Créé par arrêté inter-préfectoral le 27 décembre 2018, le Syndicat mixte a pour objet l'élaboration du SCoT.

L'agglomération de Montélimar porte l'élaboration du futur PLUi. Les enjeux de consommation d'espaces et de suivi de l'artificialisation sont aussi stratégiques dans le cadre de cette mission. Le temps de travail et les missions de l'agent recruté sera donc partagé entre le Syndicat et la Direction « Urbanisme et Habitat » de l'Agglomération.

La promulgation de la loi climat et résilience en 2021 et la mise en œuvre de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette à 2050 incite le syndicat Rhône Provence Baronnies et Montélimar-Agglomération à se doter d'une ingénierie dédiée à l'observation et au suivi de la consommation foncière et l'artificialisation.

Dans le cadre du renforcement de l'équipe actuellement composée d'un agent en temps plein (directrice en charge du pilotage de la procédure) et d'une chargé.e de mission urbanisme-SIG en charge de l'analyse des dynamiques territoriales, le syndicat mixte Rhône Provence Baronnies recrute un ou une chargé.e de mission pour suivre et observer les enjeux fonciers et d'occupation des sols et intégrer ces enjeux dans la construction du SCoT et du PLUi de Montélimar Agglomération.

Retrouvez nous sur ...



<https://www.linkedin.com/company/srpb/>



www.srpb.fr

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE :

- Mise en place d'une méthode d'évaluation et de suivi de la consommation d'espace

- Connaître et analyser à l'échelle du SCoT les bases de données existantes (Observatoire de l'artificialisation du CEREMA, BD foncier, MAJIC, etc.). Evaluer les atouts et les limites d'utilisation pour le SCoT,
- Développer le système d'information géographique du Syndicat sur les questions foncières,
- Evaluer les méthodologies de définition des enveloppes urbaines (T0) et de consommation d'espaces utilisées par Montélimar-Agglomération à l'échelle du PLUi pour la tester à l'échelle du SCoT,
- Proposer les analyses permettant de comprendre les dynamiques et les trajectoires de consommation d'espaces et d'artificialisation.

- Analyse et mise en place d'une méthodologie pour suivre et évaluer les capacités de densification

- Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, analyser les capacités de densification des enveloppes urbaines,
- Evaluer et à mettre à jour le bilan de l'artificialisation.

- Suivi et évaluation des méthodes d'observation de l'artificialisation des sols existante ou à venir, évaluation de l'opérationnalité, proposition à l'échelle du SCoT

- Suivre le déploiement de l'OCS-GE national à l'échelle du SCoT, participer aux réflexions régionales,
- Analyser l'opérationnalité de l'outil à l'échelle du SCoT.

- Détermination des espaces de friches et des espaces « prioritaires » de renaturation

- A l'échelle du PLUi, établir un repérage systématique, cartographique et géolocalisé des friches et des espaces naturels dégradés composés entre autres : bâti sans usages hors enveloppes urbaines, tènements routiers, anciennes carrières, aires de stationnement, etc.
- A l'échelle du SCoT, évaluer par quel moyen la méthode d'analyse systématique du PLUi peut être reproductible.

- Valorisation opérationnelle de l'expertise

- Proposer des outils de valorisation des bases de données sous la forme d'un observatoire et de rapports analytiques et pédagogiques de la donnée produite,
- Produire des cartographies à différentes échelles,
- Conseiller et accompagner des élus à la détermination d'orientations pour la gestion du foncier,
- Proposer des outils et des leviers règlementaires ou opérationnels pour atteindre les objectifs,
- Rédiger la justification des choix en matière de foncier (PLUi et SCoT).

CONDITIONS DE TRAVAIL

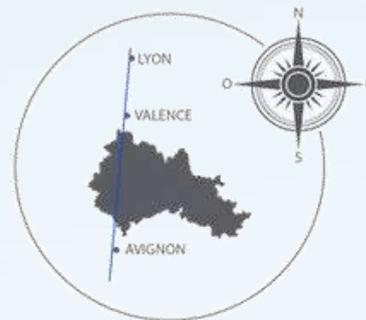
Le poste est basé à Montélimar au Sud de la Drôme à 40 minutes de Valence et à 1h00 d'Avignon.

Le temps de travail de l'agent recruté sera divisé entre le syndicat Rhône Provence Baronnies porteur du SCoT et l'Agglomération de Montélimar porteur du PLUi.

Des déplacements sont à prévoir pour les réunions auxquelles la présence de l'agent est requise (véhicule de service).

Poste ouvert aux titulaires ou aux contractuels (contrat de 3 ans).

Temps de travail : 35h00 hebdomadaire sur 45 semaines dans l'année.



PLACE DE L'AGENT DANS LA STRUCTURE

Le poste se place sous l'autorité de Monsieur le Président du Syndicat et sous la supervision de la directrice du Syndicat. Le poste implique des échanges techniques réguliers avec les réseaux de partenaires, échanges réguliers avec les élus du SCoT, des correspondances appuyées avec les chargés de mission et responsables des EPCI sur les thématiques concernées et des échanges plus occasionnels avec les prestataires.

CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES :

- Formation en géomatique, aménagement du territoire, géographie d'un niveau au moins égal à Bac +5
- Expertise indispensable des systèmes d'information géographique et des outils de gestion de base de données,
- Très bonne connaissance des techniques et outils d'acquisition, de saisie et de création des données, de leur structuration, de leur traitement avec automatisation et de leur analyse,
- Réalisation et mise en forme de cartographies à différentes échelles,
- Réalisation d'analyses statistiques diverses,
- La connaissance des outils de l'urbanisme de planification et notamment des outils SCoT et PLUi serait un plus.

SAVOIR-FAIRE :

- Maîtrise experte des outils SIG : QGIS, MS Excel (la maîtrise Python, PostgreSQL/PostGIS ou R peut être un plus). Les logiciels en open sources seront privilégiés.
- Autonomie et forte capacité de propositions attendue sur le poste,
- Capacité d'analyse technique et de mise en lien avec les enjeux de territoire,
- Sens des responsabilités et de l'organisation,
- Capacité d'anticipation et d'adaptation.

MAÎTRISE TECHNIQUE :

Première expérience professionnelle indispensable

Expériences dans les domaines de compétence requise

Maîtrise des outils SIG indispensable et appliquée

Formation supérieure en géomatique, aménagement du territoire, urbanisme (niveau bac + 5)

Lieu de travail : Maison des services publics, avenue St Martin, 26200 Montélimar

Renseignement sur le poste : 06.30.02.84.83

Curriculum vitae et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président par courriel à l'adresse : contact@srpb.fr

Rémunération selon grille de la FPT selon cadre d'emploi : entre 20 000€ et 35 000€ brut annuel

Date limite de candidature le **lundi 11 mars 2024** pour une date de recrutement le plus tôt possible.